

# La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Avril 2017, n°36



## DOSSIER

### « L'EXPERIENCE ENTREPRENEURIALE EN ALGERIE : COURAGE, RISQUE ET SACRIFICE »

#### Droit

ANSEJ :

2 000 jeunes bénéficiaires poursuivis en justice

Mohamed Nassim

#### Société

RETRAITÉS À 50 ANS ET MOINS, HAUTS FONCTIONNAIRES  
À 80 ANS ET PLUS...LE GRAND PARADOXE

Rachid Kihel

#### Culture/Médias

Le théâtre du dramaturge  
était une prise de position réelle

#### Mémoire

Algérie: 2.000 ans d'histoire révélés

مختارات الصحوة  
الصحوة الجزائرية

# Sommaire

N° 36, Avril 2017

## Dossier

### « L'EXPERIENCE ENTREPRENEURIALE EN ALGERIE : COURAGE, RISQUE ET SACRIFICE »

Politique économique de l'Algérie 2016/2030 : propositions au gouvernement d'un nouveau Ré-Engineering, *Abderahmane MEBTOUL*, p.4-6

L'entrepreneuriat en Algérie : de courage et d'abnégation, *François Normandin*, p.6

Les femmes chefs d'entreprise peu nombreuses en Algérie : Le développement de l'entrepreneuriat à l'épreuve du genre, *Safia Berkouk*, p.7

Le bilan de l'économie algérienne en 2016 (document OBG) *Oxford Business Group*, p.8

Elles sont 143.010 qui ont choisi de s'orienter vers l'entrepreneuriat, *B.Habib*, p.9

Face à l'austérité, la grogne sociale monte en Algérie, *Amine Kadi*, p.9

## Droit

ANSEJ : 2 000 jeunes bénéficiaires poursuivis en justice, *Mohamed Nassim*, p.10

«Il faut nettoyer le code de la famille», *Bouedji Fella*, p.10

## Société

Algérie : retraités à 50 ans et moins, hauts fonctionnaires à 80 ans et plus... Le grand paradoxe, *RACHID KIHHEL*, p.11

## Culture/Médias

Métlili : Les traditions équestres et camelines célébrées, *D.R.*, p.12

Le théâtre du dramaturge était une prise de position réelle, p.12-13

## L'ALGÉRIE PROFONDE

Festival national de la chanson et de la musique Amazighes : Mouloud Fertouni nouveau commissaire, *Rabah Kareche*, p.13

Touggourt : «Les mathématiques et la musique poétique» en débat, *Ammar Dafeur*, p.13

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou : Un Doctorat «honoris causa» pour Aït Menguellet, p.14

## Mémoire

Vallée du M'Zab : Une vingtaine de monuments historiques réhabilités, p.15

Algérie: 2.000 ans d'histoire révélés, p.16

## Evenements

## Bibliographie

La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 •

Site web: [www.cdesoran.org](http://www.cdesoran.org) / Facebook : Cdes Oran



cdesoran@yahoo.fr

## Avis de naissance :

le cdes a le plaisir de vous informer de la parution du N° 1 de la NRP en Arabe

مركز التوثيق الاقتصادي والاجتماعي يعلمكم انه تم اصدار العدد الاول من مختارات الصحف باللغة العربية

Ont collaboré à ce numéro

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Ghalem DOUAR, Omar AOUAB

Halima SOUSSI, Sid Ahmed ABED, Amine BAGHDADI, Laid Nasro OUEZAR, Sofiane BELKACEM

# « L'EXPERIENCE ENTREPRENEURIALE EN ALGERIE : COURAGE, RISQUE ET SACRIFICE »

## Editorial



*En 2017, l'Algérie importe presque tout et n'exporte presque rien sinon les hydrocarbures à l'état brut ou semi brut. Face à la chute des cours de ces derniers, cela représente un sérieux malaise pour le pays. Mais avant de se heurter à la dure réalité des circonstances présentes, les autorités algériennes ont dû engager un bon nombre de réformes socioéconomiques, sans s'éloigner beaucoup du modèle socialiste qu'on a prôné jusqu'aux années 80. Plus récemment, dans le cadre de ce qu'on appelle « l'ouverture économique du pays » d'autres initiatives ont été menées afin d'apporter une sorte de « réanimation » à l'économie d'un pays plongé dans les crises des années 90. Citons par exemple les plans de privatisation partielle ou totale, les Investissements Directs Etrangers (IDE) et plus récemment la règle des 49/ 51% qui, par rapport aux dispositifs engagés, ont montré leurs limites. Bien évidemment, ces échecs ne seraient massifs sans la contribution d'autres facteurs qui font partie malheureusement du climat des affaires (lenteurs administratives, insuffisance de formation, comportements hérités de l'ère du monopole économique de l'Etat...). Comme l'indique le FMI dans ses consultations de 2016 au titre de l'Article IV, « l'ampleur de la bureaucratie et la lourdeur des procédures administratives » continuent de nuire à l'environnement commercial algérien.*

*Il est clair qu'aujourd'hui on assiste à une réorientation des priorités de l'état vers d'autres plans, d'où l'émergence de « nouveaux » thèmes sur la scène nationale, tel que le concept « d'entrepreneuriat ». Le nombre de mesures mises en place par l'état algérien ces dernières années en attestent. Des formations en entrepreneuriat voient le jour dans l'enseignement supérieur, des dispositifs d'aide à la création d'entreprises comme l'Ansej, (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) la CNAC. De nombreux débats furent engagés sur le rôle de l'entreprise privée dans le développement économique.*

*Désormais, la création d'entreprise constitue le mot d'ordre en matière de développement.*

**DOUAR Ghalem**

# Politique économique de l'Algérie 2016/2030 : propositions au gouvernement d'un nouveau Ré-Engineering

Nous proposons dans cette modeste contribution opérationnelle loin de toute théorie abstraite, de poser un problème stratégique déterminant pour l'avenir de l'Algérie à savoir l'urgence d'un Re-Engineering pour l'Algérie, tenant compte des acteurs externes et internes, en six axes directeurs

## 1/ Quel bilan tirez-vous de l'action gouvernementale de la dernière décennie?

Il faut partir de la situation antérieure puis évaluer celle d'aujourd'hui. Nous dirons d'abord que l'Algérie n'est pas à l'abri des périls qui la guettaient avant et n'a pas trouvé à ce jour la voie de sortie d'une crise multidimensionnelle aiguë. Les problèmes majeurs demeurent, la crise



de confiance persiste à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie, accentuée par certains scandales financiers. Les conditions critiques demeurent, les frustrations persistent, les perspectives de la rente des hydrocarbures s'assombrissent et enfin les fondements d'un développement durable du pays ne sont toujours pas réalisés. [...] **La manne pétrolière a permis à l'Algérie d'effacer une énorme dette de consommation anarchique et d'engager des dépenses d'infrastructures jamais égalées. C'est un acquis pour le pays il faut le reconnaître. Mais ce modèle a atteint ses limites comme par le passé le programme d'industrialisation tout azimut des années 70 qui aurait dû permettre à l'Algérie de sortir du sous-développement.** Que sont devenues ces usines clé en main et tous ces complexes intégrés ? [...] Si l'Algérie investit dans les biens durables et les techniques modernes, ceux-ci doivent s'accompagner par des investissements tout aussi importants dans l'éducation-

## Abderahmane MEBTOUL

qualification, la démocratie-liberté et l'environnement-préservation. C'est là que le bas blesse ! **C'est l'investissement immatériel qui manque aujourd'hui cruellement à ce pays. [...]** On construit une économie d'abord sur les valeurs morales d'une société (l'éducation civique, le code de l'honneur, le patriotisme authentique, la tolérance, la discipline, la rigueur, la performance, le sens du devoir, l'ordre de mérite, la loyauté, le goût de l'effort, la promotion sociale, la déontologie, la connaissance, le sens de la responsabilité, le challenge, la citoyenneté, l'honneur, la solidarité, la famille, la patrie...).

## 2/ Quelles sont les actions urgentes pour mener l'Algérie vers une sortie de crise ?

baisse du niveau de notre baccalauréat et de nos diplômes universitaires. Pourquoi les classes Maths-Elémentaires sont-elles désertées ? Pourquoi les diplômés et la compétition ne suscitent plus aucun engouement à nos étudiants ? [...] Comme également ne pas signaler cette absence d'un débat sur l'utilisation des réserves de change et de la destination la gestion de la rente des hydrocarbures et de la réforme du système financier lieu de distribution de cette rente. [...]

## 3/ Quels axes de développement comme prioritaires ?

[...] Il faut visiter l'Inde, le Brésil, la Chine, l'Argentine, le Vietnam et les USA pour comprendre les enjeux de l'agro-business. Tous ces pays nous vendent les denrées que nous ne produisons pas et eux ont depuis longtemps placé la production agricole au centre de leur développement économique. [...] **La santé, dans les années 70 nous avons une avance considérable sur nos pays voisins voire ceux du continent. La médecine s'exporte très bien et les produits pharmaceutiques sont un des enjeux de domination et souveraineté des nations.** [...] Aujourd'hui, nous observons avec tristesse, notre dépendance accrue en matière de soins chirurgicaux et produits pharmaceutiques. L'industrie chimique et gazière algérienne a raté le grand virage des années 80, pour se restreindre simplement à l'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe et des USA. La chimie du gaz judicieusement déployée aurait donné à l'Algérie une place dominante dans le monde par l'exportation d'une multitude de produits chimiques à très hautes valeurs ajoutées. [...], plus récemment dans les années 80, l'Inde, le Brésil, la Turquie où, soit les régions soit l'état central offraient d'importantes facilités aux PMI pour leur assurer une croissance rapide et une intégration dans les processus d'industrialisation. [...] Depuis 1969, nous parlons de transfert de technologies, qu'avons-nous réellement transféré et que m a i t r i s e n t parfaitement aujourd'hui, nos ingénieurs, nos techniciens et nos entreprises ? Sérieusement,

pouvons-nous éluder une telle question ? [...]

#### 4/ Le grand défi l'Algérie n'est-il pas le défi à la mondialisation et dans l'après hydrocarbures ?

[...] En premier lieu, l'administration est progressivement devenue un pôle de médiocrité et de toutes les dérives. Il s'agit d'abord de réunir les conditions pour attirer les meilleurs cadres de la nation pour transformer notre administration en moteur du développement. La formation continue doit être généralisée à tous les niveaux et l'ordre de mérite devenir le levier de la promotion sociale. **Aucun gouvernement n'a affiché comme ultime priorité : la qualification et l'intégration.** C'est le moyen le plus sûr de prévenir la chute. Dès 1969, l'Algérie a formé, tout azimut, des dizaines de milliers de techniciens en URSS, USA et Europe mais ne s'était pas penché sérieusement sur leur intégration dans le pays et leur placement aux postes clés. En définitive, ce potentiel est allé, en grande partie, renforcer l'élite de ces mêmes pays. Ce cycle persiste à ce jour et personne ne tire la sonnette d'alarme. [...] devant éviter de le vivre éternellement de l'illusion de la rente éternelle reposant sur un modèle de consommation linéaire, (les énergies renouvelables représenteront 70% de la consommation en 2030 en Europe et 40% aux USA selon Bloomberg, idem pour la Chine), devant assister entre 2020/204 à de profondes mutations énergétiques mondiales. Eh bien, après-demain, comment allons-nous vivre ou survivre ? Quelles ressources de devises trouver pour que l'Algérie puisse équilibrer sa balance commerciale ? [...]

#### 5/ Qu'est ce que le Ré-Engineering ?

Faut-il le rappeler qu'après l'indépendance, il s'agissait de recouvrer nos ressources naturelles et construire une économie algérienne prospère et durable. Le système économique colonial ne pouvait se poursuivre dans une Algérie indépendante. Les fameux plans (quadriennal et quinquennal) basés sur les exportations de pétrole et gaz ont permis certes à l'Algérie de dégager des ressources financières appréciables permettant de lancer un programme étatique volontariste d'industrialisation tout azimut. Mais après ? L'Algérie s'est-elle industrialisée ? Le schéma directeur des **industries industrialisantes** des années 70 est mort. Le schéma directeur de la production en substitution aux importations est frappé de désuétude. Plus récemment, les autres schémas de la Privatisation totale ou partielle, des Investissements Directs Etrangers (IDE) qui ne viennent pas faute d'une vision claire et de la contrainte du climat des affaires et la règle des 49/51% instaurée depuis 2009, dans un contexte particulier

de la crise économique mondiale de 2008, [...] **Le Ré-Engineering est une notion du BCG (Boston Consulting Group) qui préconise pour les sociétés qui n'ont pas su se transformer dans la continuité face aux changements extérieurs doivent alors faire une mue franche, totale et dans des délais limités ou disparaître.** L'observation de quatre pays, L'Inde, le Brésil, la Corée et la RP de Chine permet de « mettre en équation » les fondements du développement de l'activité industrielle dans ces pays nouvellement développés : Formation-Education **FE**, Bonne Gouvernance **BG**, Partenariat Public-Privé **PPP**, Veille Technologique **VT**, Implication des Non-Résidents **INR**, Niches d'excellence **NE**, Sous Traitance Internationale **STI**. Nous pouvons ainsi bâtir pour l'Algérie une matrice avec nos données spécifiques (**FE, BG, PPP, VT, INR, NE, STI**) et produire un master plan, associant les principaux pôles économiques et qui puisse engager notre pays dans une dynamique de développement/accumulation technologique par objectifs et c'est ainsi qu'on pourrait enfin entrevoir l'esquisse réelle de l'Algérie de l'après hydrocarbures. [...]

#### 6/ Comment réformer l'actuelle gouvernance ?

Nous observons qu'en matière de choix des dirigeants, nous puisons dans un même jeu de dominos les pièces pour jouer une partie puis on les mélange pour engager une nouvelle partie. Serions nous plus perspicace que d'aucuns qui ont déjà affirmé qu'aucun changement ne viendra sans une modification radicale du mode de gouvernance qui a traversé successivement quatre décennies, d'un système qui paralyse l'initiative et qui reproduit inéluctablement les mêmes schémas. Nos intellectuels croient fortement qu'aucune réforme n'aboutira sans changements profonds de l'Etat, du système et des organes qui l'articulent. **Nous sommes tous convaincus aussi que la bonne gouvernance devra accompagner ces changements sans précipitation, certes mais sûrement en associant des algériens de diverses sensibilités et compétences, y compris les non résidents.** L'Algérie sera sauvée par le génie des algériens et tant qu'on n'adhérera pas à ce principe de base nous vivrons une errance économique et politique avec le risque d'un statut qui risque de conduire droit le pays au **FMI entre 2018/2019 avec l'épuisement inéluctable des réserves de change estimées à fin mai 2016 à 135 milliards de dollars contre 192 milliards au 31/12/2014.** Mais évitons également tant la sinistrose que l'autosatisfaction, le gouvernement devant accepter les critiques productives, personne n'ayant le monopole du nationalisme, [...], de

développer une stratégie économique basée sur nos capacités propres, d'opérer les choix judicieux avec nos partenaires étrangers et enfin d'utiliser nos richesses pour un développement durable. Il s'agit donc de préparer l'avenir des générations futures et donc de donner un espoir à la jeunesse. [...] Pour cela nous devons procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation et dresser le cas échéant un constat d'échec pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale tels: éducation-formation, santé, stratégie industrielle, modernisation de l'agriculture, culture financière des acteurs économiques, efficacité de l'administration, relance et croissance des entreprises, réduction des déséquilibres régionaux et inégalités sociales, formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines. Nous croyons que le peuple algérien a d'énormes ressources en lui-même et serait capable de réagir à l'instar d'autres peuples qui ont su conjuguer la modernité, l'émancipation par le travail et la mise à niveau mais souvent après un changement radical de type de gouvernance. **Nous osons imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivraient confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire progressif des cadres expatriés.** [...] Pour finir, nous retenons ce que nous a dit un ancien ambassadeur accrédité en Algérie : « Savez-vous ce que j'envie le plus à votre pays ? Non ce n'ai pas vos ressources énergétiques mais le dynamisme de votre jeunesse et donc vos ressources humaines ». Avec cela dit, nous ne pouvons qu'y croire.

(\* **Abderrahmane Mebtoul est docteur d'Etat Es Sciences Economiques (1974), membre de plusieurs institutions internationales, est professeur des Universités et expert international-Directeur d'Etudes Ministère Energie Sonatrach 1974/1979-19908/1995-200/2007- directeur général et premier conseiller à la Cour des Comptes, Président du Conseil national des privatisations avec rang de ministre délégué, a dirigé plusieurs audits d'intérêt national, en tant qu'expert indépendant auprès de la présidence de la république et des gouvernements successifs entre 1974/2016, auteur de 20 ouvrages et de plus de 500 contributions nationales et internationales**

Lies Goumri est docteur d'Etat ès sciences physique de l'Institut National Polytechnique de Grenoble (France) et diplômé de Sciences Po Paris. Il a occupé d'importants postes dans

l'administration centrale, CEO dans plusieurs entreprises publiques et privées et institutions internationales. Il a été associé à plusieurs missions de l'ONUDI et enfin consultant pour divers

organismes et sociétés étrangères asiatiques



26 Juin 2016

## L'entrepreneuriat en Algérie : de courage et d'abnégation

Trois chefs d'entreprises témoignent des défis de mener une affaire dans ce pays du Maghreb.

Plongés dans notre réalité occidentale et nord-américaine, nous perdons parfois de vue à quel point il peut être difficile de mener les destinées d'une affaire dans un contexte où la liberté d'entreprendre et la situation économique générale ne sont pas optimales. Grâce lui soit rendue, le professeur Taïeb Hafsi, professeur titulaire au Département de management de HEC Montréal et titulaire de la Chaire Walter J. Somers de management stratégique international, a voulu combler cette lacune en proposant une rencontre, le vendredi 9 septembre dernier, avec trois entrepreneurs venus tout droit d'Algérie, question de faire comprendre à l'auditoire une parcelle de la réalité de l'entrepreneuriat dans ce pays baigné de soleil et d'espoir. Rien n'est simple en Algérie. Vaste pays, jeune pays<sup>1</sup> au potentiel social et économique énorme, l'Algérie est toutefois plombée par une série de problèmes structurels et conjoncturels d'importance : une économie au ralenti, reposant essentiellement sur l'extraction des hydrocarbures; un chômage élevé, surtout chez les jeunes; une bureaucratie lourde au sein de laquelle on perçoit des relents de corruption... Qu'à cela ne tienne, Dalila Nadjem, Brahim Hasnaoui et Slim Othmani ont su, à leur manière, relever les défis qui se sont dressés devant eux, et de belle manière. Aujourd'hui à la tête d'entreprises bien portantes, quel constat établissent-ils du contexte entrepreneurial algérien?

### L'INCONTOURNABLE QUESTION DE L'ÉTAT

Il flotte au-dessus de l'assemblée sans qu'on ne le voie, et il est toujours en toile de fond même s'il n'est pas au cœur des discussions : il s'agit bien de l'État. Dans la perspective de nos entrepreneurs, quelle doit-être sa place dans le développement économique de l'Algérie? Brahim Hasnaoui, à la tête du groupe Hasnaoui, spécialisé principalement dans la construction, y est allé, à ce sujet précis, d'une analyse aiguisée : « La chute des prix du pétrole est une excellente opportunité pour l'Algérie. Aujourd'hui, tout le développement du pays se fait par la dépense publique. Même si l'État n'a plus les moyens, il est dans l'obligation toutefois de poursuivre en ce sens. Mais il devra faire autrement. Comment? C'est en impliquant le secteur privé. C'est de continuer à assurer le développement, mais sans la dépense publique. Et là, il y a

### François Normandin

des opportunités à n'en plus finir », conclut-il. On comprendra donc que le chef d'entreprise souhaite que l'État joue davantage un rôle de régulateur du système économique et de garant dans le cadre de programmes, par exemple, d'accès à la propriété au bénéfice des 40 millions d'Algériennes et d'Algériens. Mais nous n'en sommes pas encore là...

### LA REPRISE DE L'ENTREPRISE FAMILIALE, UNE PROBLEMATIQUE AUSSI ALGERIENNE?

Pour Slim Othmani, à la tête de l'entreprise familiale de jus de fruits et de boissons Rouiba, le défi de la reprise et de la succession se pose à la fois en Occident et en Algérie, mais en des termes bien différents. « Que fait-on de ces entreprises qui sont tenues par des chefs de famille dans lesquelles il y a



quinze, parfois vingt, successeurs potentiels? », demande-t-il. L'homme d'affaires signale qu'au chapitre des outils, financiers s'entend, essentiels à la reprise et à la succession des entreprises : « On est dans un désert d'instruments financiers », pour emprunter une métaphore toute algérienne. Et puis, la culture algérienne est aussi en cause, ajoute M. Othmani. « Le patriarche d'une entreprise familiale considère qu'il est éternel. Vous ne pouvez pas aborder la question de la mort de manière frontale, même en cercle très privé. [...] Et de plus, on est dans une logique où les enfants considèrent que ce qui a été bâti et construit par le père, c'est un bien acquis. Ils ne sont pas prêts, du moins intellectuellement, à payer pour racheter ce qu'a créé le père. » Dur constat à l'égard d'un problème criant...

### L'ALGERIE, PAYS ENTREPRENEURIAL?

Dans un pays où l'État occupe une place prépondérante à bien des égards, quelle est l'intensité de la flamme entrepreneuriale en Algérie? Certes, les mentalités évoluent, constate Slim Othmani. Alors que la perspective professionnelle ultime pour bon nombre d'Algériennes et d'Algériens se résumait autrefois à l'embauche au sein d'une société d'État, de plus en plus de jeunes souhaitent aujourd'hui démarrer leur entreprise. Dans le contexte économique difficile, nécessité fait loi, dit en substance Dalila Nadjem, fondatrice des Éditions Dalimen : « L'entrepreneuriat algérien est surtout motivé par le défi. Le défi de ne pas tomber, de ne pas céder à la crise et prouver qu'avec le privé, on peut participer à l'évolution de l'économie algérienne. En tout cas, c'est ce que je ressens. »

### UN ENTREPRENEURIAT RESOLUMENT SOCIAL

En affaires au cœur d'un pays en voie de développement, je constate en terminant que nos entrepreneurs combinent leur passion entrepreneuriale avec un vif désir de voir la nation algérienne atteindre son plein potentiel. Comme l'a si bien résumé Slim Othmani : « Je ne suis pas sur cette Terre pour faire de l'argent. L'argent ne m'intéresse pas. [...] Le bonheur de la société m'intéresse davantage. Le « bonheur national brut » m'intéresse davantage que le produit national brut », précise l'homme d'affaires. Un discours, au demeurant, repris et partagé aussi par Mme Nadjem et M. Hasnaoui, pour qui le développement de leur entreprise est indissociable de celui de la nation. Les entrepreneurs occidentaux peuvent-ils en dire autant? Saluons le courage et l'abnégation de ces femmes et de ces hommes d'affaires, filles et fils d'Algérie, pour mener à la fois leurs entreprises et la nation vers des jours plus heureux.

photo le professeur Taïeb Hafsi



15 Septembre 2016

## Les femmes chefs d'entreprise peu nombreuses en Algérie

### Le développement de l'entrepreneuriat à l'épreuve du genre

**A voir le taux de création d'entreprises par rapport à la norme mondiale, il est clair que l'entrepreneuriat n'est pas le choix de prédilection des chercheurs d'emploi en Algérie. Face au confort du salariat et de la Fonction publique et aux multiples entraves à l'investissement, l'acte d'investir peut difficilement faire le poids.**

Le problème se pose avec encore plus d'acuité s'agissant des femmes. Les trois quarts de la population occupée féminine sont salariés (dont 50% ont un emploi permanent) contre les deux tiers chez les hommes, selon l'Office national des statistiques (ONS). Alors qu'elles sont deux fois plus touchées par le chômage que les hommes, les femmes sont pourtant 7 fois moins nombreuses à prendre le risque de l'aventure entrepreneuriale. Leur part dans l'auto-emploi dépasse à peine les 10%. [...] «La femme participe très peu à la vie économique, alors qu'elle représente plus de 50% de la population», déplore Yasmina Taya, chef d'entreprise. Doit-on pour autant appréhender la question de l'entrepreneuriat féminin comme une problématique à part ? Si les hommes ont déjà du mal à prendre le risque d'entreprendre, que dire alors des femmes, serait-on tenté de penser. «Investir est un parcours du combattant. C'est difficile pour un homme et ne l'est pas moins pour une femme», souligne Zaim Bensaci, président du conseil consultatif de promotion de la PME. Selon les chiffres du CNRC, le nombre de femmes gérantes d'entreprise est passé de 4451 en 2010, à 8754 en 2015, soit à peine 10% du nombre d'entreprises (personnes morales) enregistrées, selon le recensement économique de 2011. [...] Les résultats des enquêtes de l'ONS et les recherches sur les intentions entrepreneuriales des étudiants présentent «l'entrepreneur motivé par la nécessité de créer une entreprise parce qu'il n'existe pas d'autres opportunités d'emplois rémunérés viables. On est donc en présence d'un entrepreneuriat de nécessité qui émerge des faveurs du contexte», explique Aziz Nafaa, chercheur au Cread. Ce type d'entrepreneuriat a souvent peu de perspectives de croissance et ses processus de production sont caducs, nous explique-t-il. L'entrepreneur motivé par les opportunités est, lui, davantage dans une optique de «positionnement stratégique». La logique de rente qui a longtemps prévalu au détriment d'une économie productive a pesé sur le développement de l'entrepreneuriat. Certes, il y a eu des dispositifs d'aide à l'investissement type Ansej, CNAC, etc., [...], mais les entreprises créées sont restées confinées dans des secteurs «non productifs (cyber, transport...)» [...] précise Nafaa.



#### Particularité

Entreprendre est de ce point de vue une question de nécessité avant d'être une question de genre, même si

l'entrepreneuriat reste foncièrement une affaire d'hommes. Certains acteurs du monde de l'entreprise refusent d'ailleurs d'aborder la question de l'entrepreneuriat féminin comme une problématique à part. «Je suis contre ce distinguo. Quand on parle de l'entreprise, on en parle dans sa globalité, qu'elle soit gérée par un homme ou par une femme», s'exclame Zaim Bensaci. D'ailleurs, dans les textes, les avantages accordés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'investissement s'adressent à tout le monde et ne présentent pas de discrimination envers les femmes. Pourtant, si on refuse de traiter l'entrepreneuriat féminin comme une particularité, la réalité l'impose quand même. «Oui, il y a une spécificité appelée entrepreneuriat féminin tant que les préjugés existent et pèsent sur la femme entrepreneur», reconnaît Samira Hadj Djilani. «Certes, on partage les mêmes problèmes avec nos homologues hommes d'affaires, mais il faut rajouter le poids culturel et de la société». Les femmes entrepreneurs sont une particularité, car «elle sont à la merci de l'administration. Souvent, elles n'ont pas envie de s'engager dans cet environnement et d'aller cavalier pour le foncier, pour le crédit... Certaines peuvent être découragées», explique Zaim Bensaci.

#### Encouragement

Dans cet environnement peu favorable, des initiatives émergent pourtant et certaines sont portées par les jeunes. C'est notamment le cas de l'AWEP. Son objectif est simple : «Donner les mêmes chances de réussite aux femmes qu'aux hommes», selon Lamine Zellag, membre de Sidra. Cette dernière se propose de jouer le rôle d'intermédiaire entre les jeunes femmes porteuses de projets et les institutions en charge des dispositifs d'aide à l'investissement. La formation, l'information et l'inspiration sont son credo. «On ne les finance pas. On les informe, on les forme et on les pousse vers les dispositifs d'investissement existants», explique Meriem Chakirou.[...]

Safia Berkouk

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

23 Janvier 2017

## Le bilan de l'économie algérienne en 2016 (Document OBG) Oxford Business Group

Si les hydrocarbures constituent depuis longtemps la clé de voûte de l'économie algérienne, le ralentissement des exportations et de la production dû au vieillissement des champs pétroliers et à un contexte de prix bas du pétrole, a entraîné en 2016 une intensification des initiatives de diversification de l'économie du pays ainsi que l'adoption de mesures destinées à améliorer le climat des affaires. Le pétrole et le gaz ayant représenté 47% des recettes de l'Etat en 2016, le budget de cette année prévoit une baisse des dépenses publiques de 9%, une hausse des recettes fiscales de 4% et une réduction des subventions. [...]

### Diversification économique

En juillet, le gouvernement a annoncé un nouveau modèle de croissance économique dont les différentes phases d'exécution s'étaleront sur les quatre prochaines années et dont l'objectif est de générer des recettes fiscales supplémentaires grâce à davantage d'investissements dans les secteurs à forte valeur ajoutée, tels que le secteur agro-industriel, les énergies renouvelables, les services ainsi que l'économie numérique et l'économie de la connaissance. La nouvelle stratégie s'appuie sur le plan quinquennal 2015-2019 actuellement en vigueur qui vise également à intensifier la production nationale et à réduire la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures.

### Doper les activités commerciales

Selon le FMI dans ses consultations de 2016 au titre de l'Article IV, « l'ampleur de la bureaucratie et la lourdeur des procédures administratives » continuent de nuire à l'environnement commercial algérien. Pour tenter de remédier à ces problèmes et appuyer les efforts de diversification de l'économie, les autorités ont modifié mi-juillet le code de l'investissement. La nouvelle loi simplifie les démarches administratives pour les investisseurs, réduisant ainsi le poids de la bureaucratie sur les projets. Une réglementation selon laquelle la majorité du capital des sociétés étrangères basées en Algérie doit être détenue par la partie algérienne – connue sous le nom de règle 51-49% - a été extraite du code de l'investissement et est désormais inscrite dans la loi des finances. Cette dernière fixe le budget et est modifiée tous les ans, ce qui a conduit certains observateurs à interpréter ce nouvel emplacement comme étant annonciateur d'un possible assouplissement de la règle qui autoriserait une participation majoritaire des compagnies étrangères, en particulier dans les secteurs non-stratégiques. En octobre, la Banque Mondiale a classé l'Algérie à la 156ème place sur 190 pays dans son rapport « Doing Business 2017 », soit une amélioration de sept places par rapport au classement de l'an dernier. Le rapport explique ce meilleur score de l'Algérie par la réduction du capital minimal exigé pour le lancement d'une entreprise, le raccourcissement des délais nécessaires à l'obtention d'un permis de construire, davantage de transparence dans les tarifs de l'électricité ainsi qu'une réduction de la taxe sur l'activité professionnelle.

### Renforcer les PME

Les autorités algériennes se tournent vers les petites et moyennes entreprises (PME) afin de contribuer à doper

l'économie, avec l'adoption d'une série de réformes législatives encourageant la croissance des PME. Dans le cadre de la nouvelle loi, la limite du chiffre d'affaires annuel a été portée à 4 milliards de dinars (34,5 millions d'euros) contre 2 milliards de dinars (17,2 millions d'euros) auparavant, et celle du bilan annuel a également été augmentée, passant de 500 millions de dinars (4,3 millions d'euros) à 1 milliard de dinars (8,6 millions d'euros). La loi algérienne sur les PME fait suite à d'autres initiatives destinées à améliorer les perspectives des PME algériennes. Le projet de Loi de Finances 2016, adopté en novembre 2015, comporte des mesures fiscales incitatives pour les PME créées en 2016 et accorde des exonérations fiscales pour une période allant jusqu'à cinq ans aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel brut ne dépasse pas 600 000 dinars (5168 euros), ainsi qu'aux chômeurs titulaires d'un diplôme universitaire exerçant des activités non-commerciales et qui ne dépassent pas les 300 000 dinars (2586 euros) de chiffre d'affaires annuel.

### Perspectives d'avenir

En octobre dernier, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi de finances 2017 qui présente une réduction des dépenses publiques de l'ordre de 14% et vise à ramener le déficit budgétaire à 8% du PIB. Les autorités comptent également augmenter la TVA de deux points en 2017, espérant ainsi entraîner une hausse des recettes de 14,4%. Ces coupes budgétaires devraient permettre un ralentissement de l'accumulation de la dette ; L'Algérie s'attèle toutefois à trouver de nouveaux moyens de financer ses dettes, un phénomène relativement récent pour le pays, par exemple par le biais du lancement d'un emprunt national en avril 2016. En novembre, le Ministre des Finances Hadj Baba Ammi a déclaré dans la presse locale que les souscriptions avaient atteint 568 milliards de dinars (4,9 milliards d'euros). Farid Bourennani, expert financier et conseiller privé, s'attend également à un retour de l'Etat sur les marchés internationaux de la dette, observant cependant que son absence ces dernières années ferait grimper le coût d'emprunt. « L'Algérie aurait dû continuer à emprunter de petits montants au cours des dernières années afin de maintenir sa note souveraine et ses benchmarks, car sans ces derniers, lever des fonds sur les marchés internationaux se révélera plus coûteux, » a-t-il déclaré à OBG. Outre son activité sur les marchés financiers, le pays a également fait appel à des bailleurs de fonds extérieurs pour la première fois depuis des années, recevant un prêt de 900 millions d'euros de la Banque Africaine de Développement en novembre 2016. Ce prêt d'appui budgétaire, le premier que l'Algérie reçoit de la part de l'institution, devrait servir à compenser en partie la chute des prix du pétrole et contribuer au développement des secteurs industriel et énergétique du pays.

19 Janvier 2017



## ELLES SONT 143.010 QUI ONT CHOISI DE S'ORIENTER VERS L'ENTREPRENARIAT

L'entrepreneuriat au féminin, voilà un filon d'or jadis fermé mais qui sourit peu à peu à la gente féminine. Plus de 143.000 femmes en Algérie ont investi le domaine des affaires et plus de 6700 sont des chefs d'entreprises. Quelle meilleure preuve pour illustrer la montée de la femme dans le secteur économique productif national ! Quel défi pour ces femmes dans un pays qui compte 1,9 million d'opérateurs économiques ? C'est la sempiternelle question. Incontestablement, la femme, ce pilier de la société, est en train de rivaliser avec l'homme dans plusieurs secteurs stratégiques et pas seulement dans les affaires. Ainsi le nombre de femmes entrepreneurs a augmenté de près de 23% sur les quatre dernières années en Algérie selon les dernières études. Ce qui, soit dit en passant, signifie une évolution certes timide mais, au demeurant, qui révèle que la gent féminine du pays est progressivement attirée par l'entrepreneuriat et plus encline à conquérir d'autres créneaux de l'économie. Lire en page 03 Qui sait ? Il ne faut pourtant pas être clerc pour deviner que le créneau des affaires et de l'entrepreneuriat réussit plutôt bien aux femmes. On dit même que les affaires et le commerce sont « innés » chez les femmes. Ce créneau a vraisemblablement ouvert de nouvelles perspectives à la femme algérienne. Pas seulement, il lui a permis de se former, de contribuer au développement et à œuvrer à la lutte contre le chômage en recrutant la main d'œuvre. Force est de reconnaître que ce créneau (les exemples sont légion) permet éventuellement à la femme entrepreneur de se perfectionner à l'étranger ou de se représenter dans les assemblées élues nationales ou locales. Les chiffres sont là pour témoigner de l'ascension fulgurante des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat. Jusqu'à fin février 2017, l'Algérie comptait 143.010 femmes d'affaires contre 116.474 à fin 2012, selon les données du Centre national du registre du commerce (CNRC). A noter que cette population active englobe les femmes commerçantes inscrites en tant que gérantes d'entreprise (personnes morales). Celle-ci représentent ainsi 6% du nombre total des gérants d'entreprises (hommes et femmes). De même que le chiffre des 143.010 femmes d'affaires, représente également les femmes commerçantes, personnes physiques, dont le nombre correspond à 8% du total des opérateurs économiques-personnes physiques. Ainsi en cinq ans, le nombre de femmes gérantes d'entreprise a augmenté en passant de 6.703 à fin 2012 à 10.444 à fin février 2017. Ce qui constitue une hausse de près de 56%. Quant aux femmes commerçantes-personnes physiques, elles étaient à 132.566 à fin février dernier contre 116.474 en 2012 soit une augmentation de près de 14%. Sur l'ensemble des opérateurs économiques que compte le pays qui sont au nombre de 1,9 million, les femmes commerçantes n'en représentent que 7,5%. Par secteur d'activité, les femmes commerçantes-personnes physiques exercent notamment dans la distribution en détail (49% de la totalité des commerçantes inscrites en tant que personnes physiques), les services (37,9%), la production de biens (9,4%), la distribution en gros (3,4%), la production artisanale (0,26%) et l'exportation (0,01%). Les femmes commerçantes-personnes morales, exercent surtout dans les services (39,4% du total des sociétés dirigées par les femmes). La production de biens représente 25,3%. L'importation pour la revente en l'état est de 16,8%. La distribution en gros est de 10,2%. La distribution en détail est de 6,6%. La production artisanale en est à 1,1%. De même que l'exportation n'est pas en reste, elle représente 0,6%. Par tranches d'âge, il est constaté que les femmes commerçantes (personnes physiques) âgées entre 39 et 48 ans sont les plus nombreuses (26,21%) suivies de celles âgées entre 49 et 58 ans (23,7%). S'agissant de la répartition par wilaya, les femmes commerçantes sont présentes dans toutes les wilayas mais avec une prépondérance à Alger qui vient en tête avec un nombre de 15.488 femmes (10,83% du total national des femmes d'affaires), suivie d'Oran avec 9.363 (6,45%), de Tlemcen avec 5.547 (3,9%), de Sidi Bel Abbès avec 5.317 (3,7%) et de Constantine avec 5.222 (3,6%). Les wilayas les moins nanties en femmes d'affaires sont Illizi (365

femmes), Tindouf (662) et Tissemsilt (1.171). En moyenne nationale, il existe près de 2.980 femmes commerçantes par wilaya. Par rapport à la population totale nationale (41,2 millions d'habitants), il y a une (1) femme commerçante inscrite au registre du commerce pour 288 habitants.

**B.Habib**  
07 Mars 2017



### Face à l'austérité, la grogne sociale monte en Algérie

Avec la chute durable des prix des hydrocarbures, l'Algérie est contrainte d'entrer en ce début d'année dans une phase d'austérité au risque de faire exploser la colère dans la rue. Les années de large distribution de la rente pétrolière avaient jusqu'alors permis de contenir le mécontentement de la population. ZOOM À El Achour, sur les collines ouest d'Alger, Zineddine, 37 ans, jette un regard sombre sur les étagères à moitié vides de la supérette qu'il gère avec son frère. « Je suis en liquidation. Je ferme le mois prochain, s'inquiète-t-il. Avant, notre chiffre d'affaires nous permettait juste de nous payer un petit salaire. Maintenant, les clients se font plus rares et ceux qui viennent n'arrivent plus à acheter les produits importés », sur lesquels il faisait ses marges. « On m'a proposé de lancer une agence de voyages, mais je ne sais pas trop... », Hésite-t-il, évoquant une reconversion dans un domaine qui lui est inconnu. En plein centre d'Alger, près du palais du gouvernement, Hannafi, 42 ans, fait lui aussi grise mine dans son garage concessionnaire Peugeot. Le rutilant cabriolet a disparu de sa salle d'exposition faute de voitures neuves à vendre. Pourrait-il poursuivre son activité ? « On verra, répond-il. Je maintiens un peu de travail avec l'entretien des voitures de nos anciens clients. Je pense aussi à la location de véhicule. » C'est que la faillite a également touché les distributeurs de voitures après une chute de 60 % des importations en une année. L'an dernier, face à la perte de plus de la moitié de ses revenus extérieurs, la banque d'Algérie a déprécié le dinar et le gouvernement du premier ministre Abdelmalek Sellal a contingenté les importations de nombreux produits. À mesure que s'empilent les mesures d'austérité, et que les prix augmentent – officiellement en hausse de 6,2 % en novembre 2016 – le quotidien des Algériens s'assombrit. Et beaucoup sont menacés dans leur emploi.

#### De la grève générale à l'émeute

Rachid Bakhti, entrepreneur en bâtiment, a licencié quinze de ses vingt-cinq employés à la fin de l'été 2016. « L'organisme public auquel j'ai livré 148 logements en 2014 dans la wilaya (région) de Blida n'arrive toujours pas à me payer la dernière tranche de 40 %, explique-t-il. Je finis un dernier chantier, mais l'avenir devient si sombre dans ce secteur d'activité que je pense en sortir. » À la fin de 2016, la grogne s'est d'abord propagée dans la fonction publique. Collèges, lycées, et une partie des structures de santé publiques ont débrayé pour contester la suppression du droit à la retraite proportionnelle sans condition d'âge. Les mouvements de protestation ont repris dimanche dernier dans plusieurs wilayas, après le vote de cette réforme par le parlement.

**Amine Kadi**  
01 Février 2017



## ANSEJ : 2 000 jeunes bénéficiaires poursuivis en justice

### ANSEJ : L'ÉTAT VEUT RÉCUPÉRER SON ARGENT



Un total de 2 000 jeunes bénéficiaires des crédits de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) ayant disparu dans la nature sont poursuivis en justice, selon le directeur général de l'ANSEJ, Mourad Zemali. Ces jeunes entrepreneurs n'ont pas donné signe de vie et n'ont pas remboursé les crédits contractés auprès de l'ANSEJ d'où les actions en justice engagées à leur encontre. Il s'agit, selon le DG de l'ANSEJ d'un chiffre relativement bas comparativement aux 360 000 bénéficiaires des prêts de l'Agence depuis plus de 10 ans, certains d'entre eux ayant réussi dans leur entreprise.

Les 2 000 bénéficiaires fraudeurs ont changé d'activité ou ont carrément abandonné leurs projets sans avoir remboursé les prêts contractés. Ces fraudeurs ne seront

pas lâchés par l'ANSEJ. Il est reproché à ces bénéficiaires indélicats de ne pas avoir saisi l'ANSEJ pour le rééchelonnement de leurs dettes ou l'établissement d'un calendrier à même de trouver un arrangement, s'est plaint Zemali.

En ce sens, les jeunes bénéficiaires qui connaissent des difficultés financières seront toujours accompagnés par l'ANSEJ afin qu'ils puissent dépasser les périodes difficiles qu'ils traversent, a rassuré Zemali. Il a rappelé que le ministre des Finances avait déjà appelé les banques à mettre en place un mécanisme à même de permettre le rééchelonnement des dettes des jeunes entrepreneurs en difficulté.

En revanche, pour ce qui est des bénéficiaires décédés et dont les familles n'ont pas les moyens de rembourser les dettes, l'ANSEJ saisira leurs biens pour les revendre aux enchères, a expliqué le DG de l'Agence, précisant qu'au cas où les fonds récupérés dépasseraient le montant du prêt, la différence sera remise aux familles des défunts.

Mohamed Nassim  
27 Février 2017



## «Il faut nettoyer le code de la famille»

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, deux juristes qui suivent de près les injustices

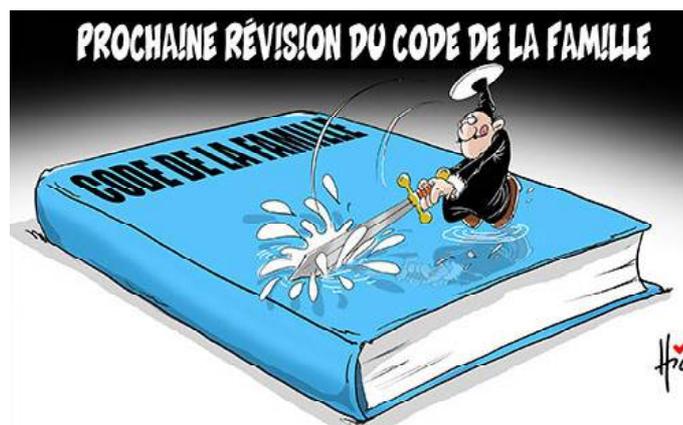
et les discriminations que subissent les femmes, sous le couvert de la loi, livrent à El Watan leurs visions de la réalité juridique et sociale qui maintient la femme dans une situation d'infériorité consacrée.

**- Quels sont, à votre avis, les textes juridiques les plus discriminatoires envers les femmes qu'il est urgent de modifier pour protéger ces dernières ?**

Le code de la famille en lui-même consacre la discrimination à l'égard des femmes. Ce qui pose problème, c'est qu'il est élevé au rang de la Constitution. Il en devient même supérieur. Il faut nettoyer le code de la famille de toutes les dispositions, de tous les mots et les concepts archaïques et les adapter à notre temps. Le droit musulman est une œuvre humaine, ce n'est pas le Coran, il peut être revu et adapté à notre époque, à partir du moment où on réalise qu'il contient des règles juridiques qui ne sont plus valables. Nous avons entamé un travail de modification du code de la famille, il y a plus de dix ans, il faut impérativement continuer pour supprimer les inégalités.

**- Quels sont, précisément, les articles qui consacrent l'inégalité ?**

La présence du tuteur matrimonial pour la femme majeure réduit le consentement à la conclusion du mariage. Il y a également, l'article 53 du code de la famille concernant le divorce «tatlik» qui prévoit les dix motifs pour lesquels l'épouse a le droit de demander le divorce. Mais il faut qu'elle en apporte la preuve. La difficulté d'apporter des preuves limite dans ses droits. Alors que l'homme a le droit de demander le divorce par



volonté unilatérale et sans motif. Il faut impérativement supprimer l'article 7 bis, qui prévoit une autorisation du juge permettant le mariage des mineurs, mais aussi dans le code pénal, l'article qui permet au violeur d'épouser sa victime pour s'absoudre. Il y a également le droit à l'héritage qui doit être modifié dans l'urgence, parce qu'il constitue une inégalité flagrante, surtout concernant les veuves et les héritières. C'est tout l'esprit et la substance même du code de la famille qui sont à revoir. Il est aberrant que la liberté de se marier, se marier, de divorcer soit conditionnée. Il est aberrant qu'une femme ne puisse pas témoigner.

**- Pensez-vous qu'il est possible de voir tous ces articles modifiés, voire supprimés ?**

La volonté politique existe, mais elle est freinée par les courants islamistes et conservateurs. Mais le système au pouvoir pourrait y résister et construire un arsenal juridique pour protéger le droit de la femme. Les lois doivent être accompagnées, leur adoption ne suffit pas. Il faut modifier les comportements, en profondeur.

Bouedji Fella  
08 Mars 2017



## ALGÉRIE : RETRAITÉS À 50 ANS ET MOINS, HAUTS FONCTIONNAIRES À 80 ANS ET PLUS... LE GRAND PARADOXE

En Algérie, hélas, le travail est loin de représenter un culte. Au fil des ans s'est développée une mentalité qui ne met pas en valeur l'effort et ne semble pas s'embarrasser par l'ennui et le désœuvrement qu'apporte la retraite. Les lois renforcent cette tendance. Les gens s'empressent à prendre leur retraite pour, pensent-ils, pouvoir la savourer royalement. On croise des retraités âgés d'à peine 50 ans qui passent leur journée, un chapelet à la main, trainant les pieds pour joindre la mosquée, .... Ils croient qu'ils profitent de la vie alors qu'ils la gâchent bêtement et ne font qu'attendre le passage du temps. Dans la plupart des pays du monde, on plaide pour le prolongement de l'âge de la retraite au-delà de 65 ans pour des raisons économiques, démographiques, sociales, etc. En Algérie, on plaide le contraire. La facture sera salée pour les futures générations. Malheureusement, personne n'a l'air de s'en inquiéter. Au contraire, on se plaît bien dans cette oisiveté et on en profite. *Moralité : plus jeune on prend sa retraite, plus on est heureux.... Sauf pour les hauts fonctionnaires.*

Qu'en est-il de nos vénérables hauts cadres de la nation (président, ministres, ambassadeurs, officiers supérieurs, etc.)? Quelle est leur moyenne d'âge? Sont-ils des jeunes dans la fleur de l'âge et dans une forme qui respire la santé, capables de passer des heures et des heures à travailler et à sillonner le pays à



l'écoute du peuple et en quête de solutions pour améliorer son quotidien? Malheureusement, non. La plupart d'entre eux avoisinent les 80 ans. Certains sont toujours en poste alors que d'autres ont quitté récemment les affaires.... La haute fonction est généralement exigeante et fatigante ... Qu'on me comprenne bien; l'âge n'est pas un obstacle à l'avancement. Bien au contraire, l'expérience, la maturité, la sagesse, etc. sont des avantages qu'il faut exploiter. Mais avec l'âge, nos responsables n'ont rien appris... Le contraste est flagrant. On a une société où la culture, les lois, l'ambiance générale, etc. encouragent les gens à prendre leur retraite à 50 ans et parfois moins, mais comble de l'ironie... Pouvons le raisonnement plus loin : Avec le prolongement de l'âge de la vie, on

pourrait se retrouver avec des hauts fonctionnaires âgés de 100 ans, alors autant faire un cadeau à ce peuple tellement attaché à ses responsables en baissant l'âge du départ à la retraite à 30 ans. Pourquoi pas!..., le président américain Reagan était en poste jusqu'à près de 80 ans, de même pour les présidents français Mitterrand et Chirac..., ces responsables sont à la tête de véritables démocraties, évoluent avec l'âge et s'adaptent facilement... Dans ces pays, l'âge du départ à la retraite dépasse souvent les 65 ans....

Chose qui nous fait défaut en Algérie où les jeunes fonctionnaires sont invités à prendre leur retraite alors que les vieux hauts fonctionnaires se maintiennent à leurs postes pour «le pouvoir et pour le pire». Le grand paradoxe.

D'autres diront que la nouvelle génération est résignée, ne s'implique pas et a démissionné de son rôle. Dans une certaine mesure, je leur concède cette remarque. Quelle triste situation : ceux qui sont aux commandes ne peuvent rien faire et ceux qui peuvent ne veulent rien faire. Pauvre Algérie.

RACHID KIHEL

 **Le Quotidien d'Algérie**  
TRIBUNE DE L'ALGERIE LIBRE - منبر الجزائر الحرة

05 Juin 2014



## Les traditions équestres et camelines célébrées

D.R

La fête locale du Méharis s'est ouverte vendredi dernier, en fin d'après-midi à Metlili, (45 km au sud de Ghardaïa), dans une ambiance célébrant la fantasia et les traditions équestres et camelines de la région. Initiée par l'association locale de fantasia de Metlili en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC), cette manifestation culturelle de deux jours vise la préservation des traditions de méhari et équestre et permettre la réhabilitation de plusieurs coutumes mettant en valeur le talent des cavaliers et méharistes. Cette fête a pour objectif également la valorisation et la promotion du riche patrimoine matériel et immatériel locale pour l'ériger en un levier de développement durable, ont indiqué les organisateurs. Cet événement culturel vise aussi à préserver l'art séculaire d'être « chevalier, cavalier et méhariste » tout en le mettant au service du développement social et à transmettre aux générations futures les valeurs de respect, de courage et d'honneur, véhiculées par ce noble art d'apprivoiser le cheval et le dromadaire, a-t-on ajouté.

« Le cheval, le méhari et la fantasia ont en effet toujours fait partie du patrimoine culturel ancestrale des différentes régions du pays et continue aujourd'hui à occuper une place phare lors des grandes fêtes familiales ou nationales, a expliqué



un sociologue de la région. Le cheval et le dromadaire occupent une place prépondérante dans le vécu et l'imaginaire des algériens vivant au nord comme au sud, a-t-il précisé, ajoutant qu'une importance particulière est donnée aux objets d'ornement des chevaux et méharis (dromadaires) ainsi que les costumes et tenues des cavaliers et autres méharistes. Ce rendez-vous est porteur de signes annonciateurs d'une volonté de développer l'élevage équin et camelin afin de

préserver ce précieux patrimoine de la région de Ghardaïa, une région qui recèle d'importantes richesses historiques, culturelles, agricoles et industrielles, selon les organisateurs.

Le programme de cet événement prévoit des spectacles de fantasia et des démonstrations téméraires des cavaliers et méharistes sur des espaces aménagés dans le lieu dit Chaabate Oued Sidi El Cheikh à Metlili et des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques locales. Le public nombreux a admiré les spectacles de courses de chevaux et dromadaires ponctuées par le baroud d'honneur où la maîtrise irréprochable des cavaliers et méharistes est conjuguée à la beauté des animaux nobles (cheval et chameau).



09 Avril 2017

## Le théâtre du dramaturge était une prise de position réelle

Les participants à une journée d'étude sur le défunt dramaturge Abdelkader Alloula, clôturée samedi dans la ville des Issers (Boumerdès), se sont accordés sur le fait que « le théâtre chez Alloula n'était pas qu'un simple spectacle, et une profession, mais allait bien au-delà en représentant une vision du monde et une prise de position réelle ».

« Alloula était une véritable institution d'idées sur la société, un militant engagé et un réformateur social », ont souligné les intervenants à cette rencontre, qui a vu la participation de nombreux écrivains et critiques du 4ème art. Dans sa communication intitulée « Abdelkader Alloula : l'homme, le parcours, le projet », le chercheur

universitaire et dramaturge marocain Berached Abdelkrim a estimé que l'expérience d'Alloula dans le théâtre traditionnel dit « Al Halka », inspiré de son legs culturel, vise l'ancrage de « nouvelles valeurs,



dans un pays nouvellement indépendant et vivant une étape

transitoire ». Il a par ailleurs souligné que « Alloula était très conscient de l'importance de la mission du théâtre ». « C'est pourquoi il s'est attelé à fonder le théâtre de la Halka », a-t-il poursuivi, en partant du « principe que chaque époque, chaque lieu et chaque humain ont leur théâtre qui diffère des autres », expliquant par là l'« action d'Alloula contre tous les stéréotypes théâtraux étrangers ». A leur tour, l'universitaire Abdelkrim Bengherbi de Mostaganem, et le journaliste algérien Hmida Ayachi ont soutenu que le défunt « Alloula était convaincu de la mission du théâtre, en tant que service public destiné à consacrer une autre forme sociale, sur la base de nouvelles idées et principes ». Pour l'universitaire Abdelkrim Bengherbi « Alloula a pu surtout se libérer des jeux

(INADC) de Bordj El Kiffan, puis, entre 1972 et 1975, il dirige le Théâtre Régional d'Oran (TRO) qui porte aujourd'hui son nom, où il défend un théâtre amateur et des créations collectives. En 1990, il adapte, pour la télévision, de nombreuses nouvelles dont «Lila MaâMajnoun», «Es SoltaneOualGuerbane», «El Wissam», «EchaâbFak», «El Wajeb el Watani» (réalisateur Bachir Bérichi), et est également l'auteur de deux scénarios réalisés par Mohamed Ifticène, Gorinne en 1972 et Djalti en 1980. Abdelkader Alloula est assassiné le 10 mars 1994 à Oran, à la sortie de son domicile, rue de Mostaganem.

R C / NUMÉRO  
5797  
13 Mars 2017



stéréotypés, dont particulièrement le modèle italien très répandu en Europe et dans le tiers monde», et ce en adoptant un «théâtre du vécu», qui a consacré le théâtre de la Halka. «Un théâtre(Halka), qui va vers les gens et en fait un partenaire, dans un sorte de bain de foule personnifié par le «Hakaouati», dans une scène sans décor ni fioriture», a-t-il affirmé. La manifestation ouverte, vendredi, à la salle des expositions de la ville des Issers (ex-salle Afrique), a été inaugurée par la présentation de nombreuses pièces théâtrales. La journée de samedi a englobé l'animation de communications par l'universitaire Abdelkrim Bengherbi de Mostaganem, et le chercheur universitaire et dramaturge marocain Berached Abdelkrim, outre la projection de documentaires sur le défunt Alloula et son oeuvre, réalisés par l'homme de théâtre Ali

Aissaoui, en plus d'un film vidéo sur la pièce «El-Aaleg» (Les Sangsues), écrite et mise en scène par Alloulalui même. La manifestation a été organisée par la coopérative théâtrale Cirta, en collaboration avec la direction de la culture, l'Office national de culture et d'information et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins. Natif de Ghazaouet où il a vu le jour le 8 juillet 1939, Abdelkader Alloula a grandi et vécu à Oran. Ses débuts dans le 4e art remontent à 1956, lorsqu'il intègre la troupe Echabab après la fin de ses études secondaires à Oran. En 1963, il rejoint le Théâtre National Algérien (TNA) et prend part à divers spectacles. Entre 1964 et 1968, il met en scène plusieurs textes d'auteurs contemporains dont Tewfik El Hakim ou Gorki. En 1965, il participe à la création de l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique

## L'ALGÉRIE PROFONDE

### Festival national de la chanson et de la musique Amazighes : Mouloud Fertouni nouveau commissaire

Le nouveau commissaire du festival national de la musique et de la chanson amazighes a été officiellement nommé par le ministre de la Culture, AzzeddineMihoubi, en remplacement de l'ex-directeur de la culture de Tamanrasset, Karim Arib. Il s'agit de l'écrivain Mouloud Fertouni, qui occupait jusqu'à la poste de conseiller à la direction de la culture de Tamanrasset, qui est également président du bureau local de la promotion de l'art et de la créativité culturelle. En attendant la finalisation des procédures relatives à la passation de consignes, Mouloud Fertouni, qui est aussi président de la section locale des écrivains et de la ligue nationale de littérature populaire, se dit prêt à mettre son capital expérience à la disposition du commissariat avec pour objectif de promouvoir la culture amazighe.

Rabah Kareche

### Tougourt : «Les mathématiques et la musique poétique» en débat

Existe-t-il vraiment une relation entre la poésie et les mathématiques ?

C'était la question à laquelle a essayé de répondre Dr Tiar Nadir, enseignant à l'université Mentouri de Constantine, lors d'une conférence animée samedi dernier à la maison de jeunes Kheireddine de Touggourt, autour du thème «Les mathématiques et la musique poétique». Le conférencier a



expliqué que «la poésie est une musique, la musique est un rythme et le rythme scientifiquement est un son cadencé. C'est-à-dire un son qui se répète à chaque intervalle de temps». Et de s'interroger : «Existe-t-il une science autre que les mathématiques qui puisse mobiliser cette uniformité, cette continuité ou cette répétition ?» Tout en argumentant : «Je pense tant qu'il y

a le rythme, il y a la musique, il y a une suite, une fonction et une équation mathématique qui se cache derrière et qui nécessite de la recherche pour la découvrir.» Le travail de ce chercheur consiste à chaque fois de prendre un thème mathématique en relation avec la musique, tout en tentant de l'expérimenter. À rappeler que Dr Tiar est le premier à avoir publié un ouvrage sur le mathématicien El-Khalil Ahmed El-Farahali, qui a découvert mathématiquement les bases de la musique poétique arabe. À propos de la musique basée sur les arrangements, Dr Tiar a expliqué comment ce mathématicien a utilisé des arrangements pour compter le nombre des mots arabes qu'on peut construire avec 28 lettres. En outre, le conférencier a longuement étalé les résultats obtenus par le mathématicien algérien Mustapha Harkat qui a édité plusieurs livres sur la théorie de la poésie, du rythme et de la rime (elqafia).

Ammar Dafeur

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER  
**LIBERTE**  
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION  
13 Mars 2017

## Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

### Un Doctorat «honoris causa» pour Aït Menguellet

L'artiste Lounis Aït Menguellet sera nommé docteur honoris causa courant du premier semestre 2017, a annoncé lundi le recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou lors du colloque international consacré aux 50 ans de carrière du chanteur. S'exprimant à l'ouverture des travaux du colloque qui s'étalera sur trois jours, Ahmed Tessa a précisé avoir convoqué le conseil scientifique pour jeudi 15 mars prochain en vue de proposer au département de

trophée qui aura lieu au plus tard au mois de juin prochain, a-t-il affirmé. «Lounis est le symbole d'une kabylité retrouvée. Il a porté la voix de la jeunesse qui se bat pour la liberté et pour les droits. Il est le porte-parole de la femme opprimée et du montagnard pauvre et digne. Aït Menguellet tout comme Lounès Matoub nourrissent notre culture, notre patrimoine et leurs œuvres sont une source d'inspiration pour plusieurs générations», a-t-il déclaré.

des valeurs sociales. Abordant ses projets, Aït Menguellet a déclaré qu'il est en train de préparer des galas aussi bien à Tizi Ouzou qu'à travers d'autres wilayas sauf que le programme n'est pas encore officiellement arrêté. Sa première rencontre avec le public est attendue pour le 24 mars prochain à la coupole d'Alger, une manière, selon le chanteur, «de contrebalancer le gala du zénith de Paris puisque la coupole est pratiquement de la même envergure et de la même importance». L'auteur de



langue et culture amazighes de la faculté des lettres et langues de choisir annuellement deux grandes figures de la culture algérienne pour leur décerner ce titre honorifique. «Pour cette année, nous proposerons pour ce premier semestre Lounis Aït Menguellet, puis, à titre posthume, Lounès Matoub qui obtiendra la distinction honorifique durant la deuxième moitié de l'année en cours. Deux hommes qui méritent amplement d'être honorés en signe de reconnaissance à leur œuvres, à leur parcours et leur engagement», a-t-il déclaré. Une date de décernement du doctorat qui fait suite au colloque international consacré au cinquantenaire d'Aït Menguellet par le laboratoire d'aménagement et d'enseignement de la langue amazighe que préside Nora Tigziri, sera fixée après le conseil scientifique qui découlera sur une préparation effective de la remise du

#### Lounis Aït Menguellet «profondément honoré»

Présent au colloque, Lounis Aït Menguellet a déclaré à la presse qu'il est «profondément honoré» par l'intérêt que portent l'élite scientifique et la communauté universitaire à son œuvre. «Le plus important, ce n'est pas ma personne en tant qu'individu mais plutôt le bénéfice qu'en tire notre culture et notre identité qui a besoin de telles initiatives. Que nos élites intellectuelles fassent avancer de cette façon notre culture ne peut que nous faire chaud au cœur». Le poète philosophe a estimé que tous les travaux scientifiques consacrés à son œuvre artistique constituent un apport de plus pour la langue et la culture amazighe, soutenant qu'un homme de culture n'est plus le propriétaire de sa création après l'avoir publié, puisqu'elle devient un héritage commun qui contribue au renforcement

«Djamila», «Tejra Illili», «Abrid Temzi», «Chaâletaghtafat», «Afennan», «Taqbaylit», «Ameddah» et des centaines d'autres titres prépare également un nouvel album dont la sortie est attendu pour le mois d'avril prochain. Les travaux du colloque qui poursuivront jusqu'à jeudi connaîtront la participation d'universitaires venus du Maroc, d'Espagne, de France et du Canada ainsi que de plusieurs wilayas du pays, a-t-on fait savoir. Une vingtaine de communications sont au programme de ce rendez-vous scientifique dans lequel les débats porteront sur l'œuvre de Lounis Aït Menguellet dans toutes ses dimensions, notamment la thématique, la poésie ou le texte, la musique, la traduction et l'adaptation.

**Jeunesse**  
D'ALGERIE

13 Mars 2017

## Vallée du M'Zab

### Une vingtaine de monuments historiques réhabilités



Pas moins de dix-huit monuments historiques ancestraux, affectés par les aléas du temps, ont été restaurés, réhabilités et revalorisés dans la vallée du M'zab (Ghardaïa), a-t-on appris de l'Office de protection et de promotion de la vallée (OPVM). Cette opération de revitalisation du patrimoine architectural atypique du M'zab a été lancée fin 2015, après élaboration d'études spécialisées pour la réhabilitation de ces biens culturels et pour redonner à ce riche patrimoine architectural à forte symbolique historique son éclat d'antan et améliorer par conséquent les conditions de vie de ses habitants, a expliqué à l'APS le directeur de l'OPVM.

Cette action a touché des monuments des cinq ksour de la vallée du M'zab (Beni Izgen, Bounoura, El-Ateuf, Melika et Ghardaïa), construits selon les techniques ancestrales en terre sèche et qui ont connu un processus de dégradation affectant leur cadre architectural, a détaillé Younes Babanedjar. Concernant le ksar de Beni Izgen, fondé en 1347, l'opération a ciblé l'ensemble de ses ouvrages «défensifs» avec sa muraille de 1 525 mètres, ses petites ouvertures sur l'extérieur, ses tours de guet et les deux portes principales, Bab El-Gharbi et Bab El-Charki, ainsi que l'espace de prière à ciel ouvert cheikh Ba El Hadj.

S'agissant du ksar d'El-Ateuf, fondé en 1012, les travaux de restauration ont ciblé les espaces de prières Sidi-Brahim et Oukheira, ainsi que la porte Bab Sidi-Brahim, la mosquée El-Atik,

l'espace de prière du mausolée de cheikh Badahmène et les portes Bab Chergui (Est) avec ses remparts et Bab El-Bazar du ksar de Bounoura, réalisé en 1046, ainsi que les portes Bab Amidoul, Bab Ben-Trache, Bab El-Argoub et le mausolée de Hadj Messaoud du ksar de Melika, créé en 1350. Ces actions de réhabilitation et de revalorisation du patrimoine culturel et architectural ont également concerné, pour le Ksar de Ghardaïa, créée en 1048, les espaces de prière de Ami Saïd El-Djerbi, Baba Ouldjemma et la mosquée de Beni-Merzoug, ainsi que les portes Bab Salmou-Isaa et Bab Houacha, a-t-il fait savoir. Ces monuments historiques, qui témoignent du rôle social et économique que jouait ce patrimoine culturel depuis des siècles, ont été restaurés par des maîtres artisans locaux, détenteurs d'un savoir-

faire légué de génération en génération en matière de restauration du patrimoine, en utilisant des matériaux de construction traditionnels confectionnés suivant des méthodes et techniques ancestrales alliant mortier de chaux, plâtre fabriqué traditionnellement, pierres, argile ainsi que les troncs de palmiers, utilisés comme poutrelles. Cette opération a permis de redonner à ces monuments leur beauté, ternie par l'usure du temps et de renforcer la vocation touristique nationale et internationale de la pentapole du M'zab, célèbre par l'harmonie de son architecture authentique, a indiqué M. Babanedjar. La pentapole du M'zab, composée de cinq ksour, villes-fortresses qui regorgent de splendeurs et de trésors avec des bâtis traditionnels considérés comme des chefs-d'œuvres architecturaux uniques, ingénieusement construits par les premiers habitants de la région et serpentant à travers une vallée, a été classé patrimoine mondial par l'Unesco en 1982 avant d'être érigé en «secteur sauvegarde» en 2005.

Un plan de sauvegarde, en conformité avec la loi sur le patrimoine, est en cours d'élaboration par un bureau d'études, a-t-on signalé de même source.



16 Janvier 2017



## Algérie: 2.000 ans d'histoire révélés



«C'était spectaculaire! D'un seul regard, on pouvait embrasser deux millénaires de l'histoire d'Alger», raconte la voix empreinte d'émotion, l'archéologue Kamel Stiti en se remémorant la découverte en 2009 de vestiges en plein cœur de la capitale algérienne. L'histoire de la plus importante découverte archéologique d'Algérie a commencé avec des sondages exploratoires sur le tracé du métro d'Alger. Ces trouvailles ont ensuite mené à des fouilles, lancées en 2013, qui ont permis d'exhumer des vestiges s'étendant de l'ère romaine à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., quand Alger s'appelait Icosium à celle de la colonisation française, en passant par les époques byzantine et ottomane. Un édifice public pavé de mosaïques du Ve siècle et une vaste nécropole byzantine du VII<sup>e</sup> siècle renfermant plusieurs dizaines de tombes ont ainsi émergé de ce chantier de 3000 mètres carrés. Un grand nombre de vestiges et de matériaux, souvent fragmentés, ont été récupérés, notamment un ensemble de 385 pièces de monnaies et des outils de défense comme des «boules catapultiques». Dans cette stratification de l'histoire, des parties de la mosquée Es Sayida, construite par les Ottomans, ont également été découvertes. Cette mosquée avait été rasée en 1831, au tout début de la colonisation française,

afin, selon l'archéologue, de réaliser une grande place: la place du Roi, devenue ultérieurement place du Gouvernement,



et rebaptisée place des Martyrs après l'indépendance du pays en 1962. L'Algérie recèle des ruines romaines (en plein air) qui comptent parmi les plus importantes au monde, mais beaucoup pensaient qu'il ne subsistait rien de ces temps lointains à Alger même. Menées par un groupement constitué du Centre national de recherches archéologiques (CNRA) et de l'Institut national des recherches archéologiques préventives (INRAP, français), ces fouilles ont montré au contraire que

les sites dans la capitale ont été bien conservés.

Les résultats complets sont actuellement en phase d'analyse et d'interprétation. Un rapport est attendu en fin d'année. La mise au jour des vestiges archéologiques place des Martyrs a entraîné une modification du chantier du métro. Le projet a pu être adapté sans être supprimé, signe que l'archéologie et le développement ne sont pas incompatibles. «C'est une plus-value», l'archéologie accompagne le développement «sans le freiner», en regrettant que les archéologues soient souvent vus comme des empêchements de construire. Afin de préserver le patrimoine historique de la ville, la station de métro ne fera que 3.250 m<sup>2</sup> au lieu des 8.000 m<sup>2</sup> prévus initialement, et le tun-

nel du métro devra passer à 35 mètres sous terre. «Pour ne pas accuser un retard, facteur de surcoûts pour le projet du métro, les archéologues ont travaillé d'arrache-pied, y compris les jours fériés». Plus de 150 personnes de différentes nationalités et spécialités ont participé aux fouilles, une aubaine pour les jeunes archéologues algériens. Place des Martyrs, la future station-musée qui doit être inaugurée en novembre s'inspirera de musées italiens et grecs. «Mais à Rome ou à Athènes, le musée présente des séquences particulières alors qu'ici, le visiteur pourra embrasser toute l'histoire d'Alger sur 2.000 ans. Une partie des objets mis au jour sera ainsi exposée dans un musée classique, à l'extérieur, doté d'une ou plusieurs salles. Mais les vestiges immobiliers seront eux présentés dans un musée in situ, pour certains à plus de 7 mètres sous terre, et sur 1200 m<sup>2</sup>.



## EVENEMENTS

Il s'est passé entre le mois de mars et avril :

- Le 18/03 Méga projet solaire SH.ENI pose de première pierre à Ouargla .
- Le 22/03 Une ligne ferroviaire pour l'Afrique « le PDG de Cévital a présenté un méga projet de chemin de fer qui relierait tout le continent africain du Nord au sud .
- « **Women in Tech** », la parité : un besoin économique, salon de l'étudiant. Importante participation internationale.
- Le 04/04 « expo. photos de **José manuel navia** à Oran sur les traces de Miguel Cervantès.
- Le 07/04 « Algérie. France : des accords signés dans l'enseignement supérieur et l'Agroalimentaire ».
- Chers députés on ne vous connait pas !
- Le 10/04 « Evénement musical Naturatek, une rave party dans les bois ».
- Le 11/04 Campagne électorale : la bataille de Face book.
- Le 15/04 Patrimoine : La restauration de la mosquée du Pacha et du palais du Bey confié au turc Tosyali.
- Le 20/04 « 37<sup>eme</sup> Anniversaire du printemps Amazigh, 37 ans après, la mobilisation toujours intacte.
- Le 22/04 Une présidentielle sous tension
- Le 23/04 Présidentielle France : L'avenir de la France se dessine aujourd'hui
- L'agrobusiness s'installe dans le grand sud.
- Le 23/04 « Macron aux portes de l'Elysée ».
- Élections législatives: 38.25 % de participation , FLN et RND en tête.

### **Avis de naissance :**

Le cdes a le plaisir de vous informer de la parution du N° 1 de la NRP en Arabe

مركز التوثيق الاقتصادي والاجتماعي يعلمكم انه تم اصدار العدد الاول من مختارات الصحف باللغة العربية

## [BIBLIOGRAPHIE]

L'actualité de l'oeuvre de Pierre Claverie  
vingt ans après sa mort

Bernard Janicot

Editions CERF, 2017

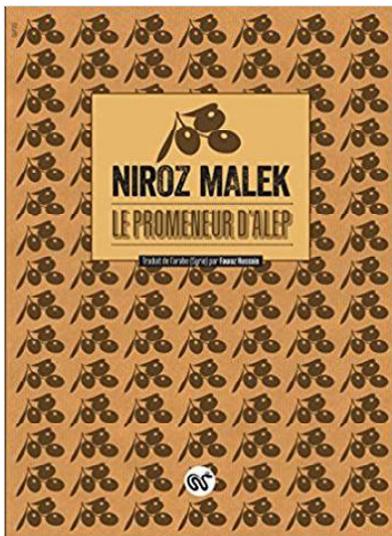


Le 1er août 1996, Mgr Pierre Claverie, dominicain, évêque d'Oran, était assassiné. Tout au long de sa vie, il a beaucoup prêché, parlé, écrit. Vingt ans après, qu'en est-il de sa pensée ? C'est la question que nous nous sommes posée au cours des deux journées de ce colloque. Invitation nous est faite à redécouvrir, génération après génération, et quelles que soient nos convictions religieuses, cette pensée d'une étonnante actualité.

### Le promeneur d'Alep

Niroz Malek

Editeur LE SERPENT À PLUMES 2015



Le Promeneur d'Alep est le témoignage poétique et étourdissant d'un écrivain plongé dans la guerre. La voix de Niroz Malek nous parvient à travers les déflagrations et les rafales d'armes automatiques.

Pourtant elle nous parle de choses simples, d'amis qui se retrouvent dans un café, de cœurs gravés dans les arbres, de promenades dans cette ancienne cité fabuleuse sur la Route de la Soie

## [REVUE]

PRINTEMPS PERDUS DE MÉDITERRANÉE  
(1991-2017)

Confluences Méditerranée n°100

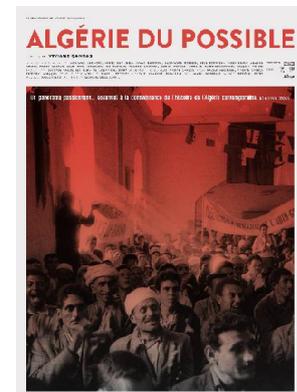


25 ans après la sortie de son premier numéro, la revue Confluences Méditerranée, fête son 100<sup>e</sup> numéro, consacré au bilan de cette période. Si au début de cette ère nombre de commentateurs et politologues purent imaginer l'avenir en des termes favorables, l'espoir né de quelques promesses semble avoir malheureusement laissé la place à l'amertume.

## [FILM]

LES PORTES DU SOLEIL - ALGÉRIE POUR TOUJOURS

Réalisatrice : Jean-Marc Minéo 2014



### Avis de naissance :

le cdes a le plaisir de vous informer de la parution du N° 1 de la NRP en Arabe



- مجتمع
- ”المدرسة الجزائرية كرهاب حفيظي للتقدم”
- حقوق
- وزارة العدل تعد سندسودج يعزز الضمير لدى الاستئنافات
- عبد الحكيم بوعزيز
- الاقتصاد
- حناة وموت المتبار الجزائري
- الإعلام
- دوتشيك الحرات السنغالي للجناب علي الوهبة
- التاريخ
- الأهليل.. نرات عالمي بللمسة جزائرية